



## L'Islam en débats

Silvia Naef

**Y a-t-il une « question de l'image » en Islam ?**

132 pages / 14,10 euros  
ISBN 978-2-912868-20-6

 Téraèdre



9 782912 868206





Cet ouvrage est publié avec le concours de  
l'Institut d'Études  
de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman  
(EHESS)

©  Teraèdre 48 rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie 75004 Paris

cet ouvrage est complété et mis à jour sur le site [www.teraedre.fr](http://www.teraedre.fr)

Silvia Naef

**Y a-t-il une « question de l'image »  
en Islam ?**



## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	9
CHAPITRE 1 .....	13
le point de vue normatif : les textes sacrés et leur interprétation	
LES TEXTES SACRÉS	
LES POSITIONS DES THÉOLOGIENS À L'ÉPOQUE CLASSIQUE	
UNE « QUESTION DE L'IMAGE » A-T-ELLE EXISTÉ EN ISLAM ?	
CHAPITRE 2 .....	33
la figuration malgré tout ? bref parcours géographique et chronologique	
LES EMPIRES ARABES : OMEYYADES, ABBASSIDES, FATIMIDES	
LE « MIRACLE » IRANIEN	
L'ART OTTOMAN	
LES CALLIGRAPHIES FIGURATIVES	
LE NON-RÉALISME VOULU DE L'ART ISLAMIQUE	
L'ART FIGURATIF EN PAYS D'ISLAM	

CHAPITRE 3 .....	65
de la rareté à la profusion (1800 à nos jours)	
L'ART FIGURATIF AU SEUIL DE L'ÉPOQUE MODERNE : UN ÉTAT DES LIEUX	
L'IMAGE À LA CONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ : L'IMAGE FIXE	
L'IMAGE MOBILE : LE CINÉMA ET LA TÉLÉVISION	
LES RELIGIEUX FACE AU DÉFERLEMENT DE L'IMAGE	
CONCLUSION .....	113
BIBLIOGRAPHIE .....	117
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES .....	129



Note : la translittération des termes arabes ou persans a été simplifiée ; pour le turc, l'orthographe moderne a été choisie. Les mots et noms propres d'usage courant ont été écrits selon la graphie usuelle.

Le Coran est cité d'après la traduction de D. Masson ; les hadiths tirés du recueil de Bukhârî d'après celle de O. Houdas ; ceux des autres recueils ont été traduits directement de l'original arabe.

## INTRODUCTION

La destruction des bouddhas de Bamyân, en 2001, sur ordre du Mollah Omar, a semblé confirmer l'idée que l'islam est foncièrement hostile à l'image. « Ces statues, disait le décret taliban, ont été et restent des sanctuaires d'infidèles et ces infidèles continuent à adorer et à vénérer ces images [...]. Allah [...] tout-Puissant est le seul vrai sanctuaire et tous les faux sanctuaires [...] doivent être fracassés [...]. » (Centlivres, 2001 : 14).

Cependant, un voyage dans n'importe quel pays islamique nous confronte à une autre réalité : dans les rues, on voit des photos de stars du cinéma et de la chanson ainsi que des portraits de chefs d'État, des images religieuses populaires, des affiches géantes de cinéma et de publicité ; dans les foyers, les photographies de famille sont omniprésentes ; la télévision est souvent

allumée à longueur de journée, et les rites comme la circoncision et le mariage sont enregistrés sur cassette vidéo et montrés aux visiteurs.

Rares sont ceux qui se sentent heurtés par cette « multiplication de l'image » (Heyberger/Naef, 2003) qui est un phénomène nouveau, remontant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Avant cette époque, les voyageurs occidentaux en Orient signalaient encore avec étonnement toute image figurative qu'ils parvenaient à dénicher dans l'espace public, et répandirent l'idée qu'il y avait absence totale d'images, les quelques traces rencontrées étant des exceptions, des infractions à la loi religieuse. L'orientalisme, qui se constitue à peu près à la même époque comme discipline universitaire et qui appréhende la civilisation islamique essentiellement à travers les textes – et surtout les textes religieux – qu'elle a produits, contribue à ancrer cette idée dans la *doxa* occidentale (mais aussi musulmane), car ces textes sont, dans leur majorité, hostiles aux représentations figuratives.

Pendant, l'image a toujours existé en Islam, mais ses fonctions étaient différentes de celles qu'elle avait en Occident, notamment dans le domaine religieux. Dans cet ouvrage, nous allons essayer de faire un rapide tour de la question. Nous partirons de la position de la religion musulmane, telle qu'elle s'est élaborée dans la période fondatrice (chapitre 1). Dans le chapitre 2, un regard succinct sur la production d'images figuratives dans trois aires centrales du monde musulman, arabe, iranienne et turque, permettra de voir où et comment l'image a pu exister dans cette civilisation. Le troisième chapitre est consacré à la « multiplication des images » à l'époque moderne et contemporaine. En effet, il est indéniable que la situation a énormément changé depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, ne suscitant, au fond, qu'étonnamment peu de débats. L'image accompagnait en même temps qu'elle symbolisait la modernisation, souhaitée par l'ensemble de la population, religieux compris.

Dans une première partie, on montrera comment s'affirment la photographie, l'art statuaire, la peinture, le cinéma et la télévision. La deuxième partie sera consacrée à la réaction des religieux à cet état de fait. En effet, cette situation qui donne à l'image une nouvelle place dans la vie quotidienne a mis la religion en porte-à-faux avec l'évolution de la société. Des ré-interprétations des textes originels, tenant compte de la nouvelle donne, ont ainsi eu lieu, ré-interprétations qui peuvent aller de l'acceptation conditionnelle – ou plus rarement totale – des images, jusqu'à leur interdiction complète.

Le but de cette analyse n'est pas de vouloir expliquer le monde musulman par le seul biais des opinions des religieux, bien au contraire. Il s'agit plutôt de montrer comment ceux-ci ont réagi et réagissent face à une situation sur laquelle leur emprise est, en fin de compte, réduite. Mais c'est aussi un moyen de comprendre comment l'interprétation des textes religieux s'adapte à des conditions nouvelles, par quel type de raisonnements elle y parvient et comment elle justifie certains phénomènes qui, à une lecture plus stricte, ne pourraient pas être acceptés. La mise en parallèle de la place réelle acquise par l'image et de la théorisation religieuse à son égard devrait permettre de vérifier si c'est l'opinion des ulémas qui façonne la société, comme on le prétend souvent, ou si c'est l'évolution de la société qui contraint ceux-ci à reformuler la loi afin de légitimer au moins partiellement ce qui est déjà entré dans les mœurs.



# le point de vue normatif : les textes sacrés et leur interprétation

Lorsqu'il est question d'images en pays d'Islam, il faut préciser qu'il s'agit de celles représentant des êtres vivants ayant un souffle vital (*rûh*), donc les êtres humains et les animaux, les végétaux et les objets inanimés ne rentrant généralement pas dans cette catégorie. C'est dans ce sens que le terme d'« images » sera employé ici.